



Côte d'Ivoire /L'ambition du ministre Siandou Fofana est de faire du tourisme le 3ème pôle économique de la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la vision 2020 du gouvernement ivoirien. Il s'est donc inscrit dans la transformation de ce secteur...

Les ambitions de Siandou Fofana pour faire du tourisme, le 3ème pôle économique du pays



L'ambition du ministre Siandou Fofana est de faire du tourisme le 3ème pôle économique de la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la vision 2020 du gouvernement ivoirien. Il s'est donc inscrit dans la transformation de ce secteur, à travers le renforcement du cadre institutionnel avec la réalisation d'infrastructures dédiées aux activités touristiques et la promotion de la destination Côte d'Ivoire. Le ministre du Tourisme a partagé hier, sa vision avec la presse à l'occasion d'une rencontre.

Siandou Fofana a précisé qu'un plan d'actions prioritaires quadriennal (2017-2020) devant soutenir cette vision a été adopté.

Selon lui, le ministère du Tourisme a commandité une étude portant sur l'élaboration de la stratégie de développement du secteur de l'hôtellerie et du tourisme par le cabinet McKinsey.

Les réalisations du ministère au titre du Plan d'Actions Prioritaires 2017 sont basées sur l'élaboration d'une Stratégie.

L'objectif de cette stratégie est de faire du tourisme le 3ème pôle de développement économique de la Côte d'Ivoire.

«De manière spécifique, il s'agit de développer un moteur de croissance du PIB, source de recettes fiscales, créer un réservoir d'emplois qualifiés et non qualifiés, favoriser le

développement territorial, hors Abidjan. Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, » a expliqué M. Fofana.

Le Plan d'Action Prioritaires du ministère du Tourisme comprend 19 projets structurants.

Au cours de l'année 2017, l'action du ministère s'est principalement articulée autour de la recherche de partenaires privés pour la réalisation des projets, d'aménagement et mise en valeur de nouveaux sites touristiques.

«En vue de la maîtrise du foncier d'utilité touristique et de l'incitation des investissements touristiques, des études portant élaboration des plans cadastraux des sites touristiques de l'île Boulay, Jacquerville et San Pedro ont été initiées. Elles portent respectivement sur des superficies de 852, 2711 et 908 hectares. A termes, elles devront proposer des schémas d'aménagement touristiques intégrés desdits sites, » a ajouté le ministre du Tourisme.

En 2018, le ministère du Tourisme entend poursuivre les initiatives amorcées.

Le ministre a annoncé qu'il s'agira de faire aboutir les négociations entamées avec les investisseurs mais aussi de faire démarrer les phases de réalisation de certains projets structurants dont, la construction d'un parc d'attraction à Port Bouët, la construction d'une nouvelle ville Touristique à Sassandra, la reconfiguration du projet pilote du Relais paillotte de Jacquerville, la construction dans la zone aéroportuaire d'un hôtel Appart (ADAGGIO) de 110 appartements etc.

En outre, le ministère devra implémenter un programme national de qualité dans les établissements de tourisme et procéder à leurs classements selon les normes adoptées en 2017.

En 2018, le cadre institutionnel sera également renforcé par la prise de textes tel que le décret portant création de la Police Touristique.

Siandou Fofana a rassuré les ivoiriens que le déploiement de la police touristique se fera avant la fin mars 2018.

Il a décrété 2018, année du printemps du tourisme en Côte d'Ivoire car elle annonce le démarrage des grands chantiers.

Le ministre du Tourisme a révélé que ce sont au total, 2 millions de touristes qui ont visité les sites touristiques

dont, 500 mille domestiques et 1,5 million sur le marché international.

L'ancien DG du FER a enfin déploré le fait que son pays est la troisième destination en tourisme d'affaires, après le Nigéria et le Maroc et est talonné par le Ghana.

WASSIMAGNON